



DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE  
LE THEIL DE BRETAGNE

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES  
LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2022**

Membres présents :	<i>Président de séance</i> : Benoît CLÉMENT, Maire. Graziella VALLÉE, Christophe LECOMTE, Emilie LOUVEL, Geneviève FERRÉ, Eric PELTIER, Marc SORIN, Laurence BOUSSIN, François GARNIER, Fabien HOUGET, Pascaline MARION, Isabelle LE PIT, Anne GUILLEVIN.
Membres excusés :	Cyrille POINSIGNON (mandat à Emilie LOUVEL), Emilie BOUÉ (mandat à Pascaline MARION), Aude BAZIN, Yoann CADO, Hubert BLANCHARD (mandat à Anne GUILLEVIN).
Membres absents :	Willy TOURTIER-GENDROT.
Nombre de votants :	16
Secrétaire de Séance :	Marc SORIN.

N° de la délibération	Objet	Décision
83/2022	Roche aux Fées Communauté. Arrêt du Plan Local de l'Habitat 3 (PLH3) : avis du Conseil Municipal.	Approuvé
84/2022	Roche aux Fées Communauté. Communication du rapport d'activité 2021.	Approuvé
85/2022	Syndicat des Eaux de la Forêt du Theil (SIEFT). Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2021.	Approuvé
86/2022	Lotissement communal à la Huberdière. Délibération pour la création d'un budget annexe (nom du budget, assujettissement à la TVA).	Approuvé
87/2022	Elaboration du plan de déplacement communal : mise en place d'une commission.	Approuvé
88/2022	Déclaration d'Intention d'Aliéner immeuble de la SCI LNJA (appartement lot 7, cave, parking extérieur). Section A n°255 et 1056.	Approuvé

Affiché le 8/11/2022